
RAPPORT ANNUEL

Assemblée générale du 25 mars 2025

Arrimage



Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine



Bonjour !

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel complet de la 35^e assemblée générale annuelle d'Arrimage du 25 mars 2025. Dans ce document, vous trouverez le rapport d'activités 2024, les états financiers au 31 décembre 2024, le plan d'action 2025 et les prévisions financières pour 2025.

Nous vous invitons à parcourir ces pages qui sauront vous en apprendre plus sur les réalisations de l'organisme et sur les projets en cours.

Le conseil d'administration
et l'équipe d'Arrimage

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2024

Denis Pellerin, président

Conseiller en gestion et communication et gestionnaire retraité

Maryse Pesant, vice-présidente

Gestionnaire en communications, relations publiques et ressources humaines. Retraitée.

Clarinthe De Langie, secrétaire

Artiste pluridisciplinaire en arts visuels et médiatrice

Hélène Lapierre, trésorière

Artiste pluridisciplinaire en arts de la scène

Mireille Vachon, administratrice

Costumière et entrepreneure

Denis Fréchette, administrateur

FRED - Artiste-peintre

Aurélie Coignet, administratrice

Artiste autodidacte en danse, peinture et couture. Ex travailleuse culturelle.

Mot du président

Notre planète maltraitée proteste, les valeurs du monde politique s'égarerent, les réseaux sociaux sont débridés et le bien commun affaiblit. J'ose croire que ces phénomènes témoignent d'un urgent besoin d'espoir d'un monde meilleur de la part de l'humanité tout entière.

À ce titre, plus que jamais, les arts et la culture peuvent éveiller les consciences et rassembler les êtres humains. Nos gouvernements sous-estiment la puissance et l'impact du milieu culturel sur la cohésion sociale. Les artistes sont des créateurs de partages et de beautés et la beauté prévaudra toujours sur la noirceur.

Les Îles-de-la-Madeleine sont privilégiées. Toute proportion gardée, elles recèlent davantage d'artistes qu'ailleurs au Québec et sa vie culturelle tout autant que les œuvres de ses artistes contribue à créer un milieu unique et plus solidaire.

La modeste équipe d'Arrimage déploie tous ses efforts depuis 35 ans pour accompagner, former, conseiller, appuyer et servir le milieu culturel et les artistes d'ici. Bien qu'Arrimage compte aussi de précieux partenaires qui contribuent à la réussite de ses mandats, l'organisme est au bord de l'épuisement.

Consciente des importants besoins du milieu et soucieuse d'accroître son soutien aux artistes, Arrimage réclame depuis un an une augmentation raisonnable de son budget de fonctionnement auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). À ce jour, Arrimage se heurte à des fins de non-recevoir.

Nous n'abandonnerons pas nos revendications et poursuivrons nos démarches auprès du MCCQ. Toutefois, Arrimage devra bientôt ajuster son rôle en fonction d'une réponse claire du MCCQ.

D'ici là, vous pouvez toujours compter sur une équipe entièrement dévouée à remplir ses mandats et sur un conseil d'administration tout aussi engagé.

Denis Pellerin, président

Rapport d'activité d'Arrimage

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Information et promotion

L'information

Le plan de communication

En début d'année 2024, Arrimage accorde un mandat à Stéphanie Larocque de l'organisme La Vague pour un accompagnement visant à élaborer le plan de communication d'Arrimage. En mars 2024, le plan de communication et ses divers outils sont livrés.

Le site web (et ses outils)

Arrimage améliore, en continu, les différentes sections du site selon ses besoins et ceux du milieu culturel.

- **Quelques données statistiques générales**

En 2024, sont passés sur le site web **10 900 utilisateurs et utilisatrices uniques**, pour un total de **14 000 visites**. Ces personnes ont vu un total de **38 400 pages** avec une durée moyenne de navigation de **2 minutes et 43 secondes**.

Les pages les plus visitées sont : Calendrier culturel, Devenir membre, Actualités et Répertoire des membres.

- **Actualités**

Cette section du site permet à Arrimage de partager facilement les [actualités](#) émanant de l'organisme, de ses partenaires et de ses membres et de les relayer ensuite sur les différentes plateformes numériques. En 2024, **30 publications web** ont été mises en ligne.

- **Mémo**

Le [Mémo](#) est un outil publié en permanence sur le site web qui fait la promotion des différents appels en cours. Il est divisé en 3 catégories : bourses et prix, résidences, et autres appels de dossiers. Cet outil est mis à jour de manière continue et relayé dans l'infolettre mensuelle.

- **Calendrier culturel**

En 2024, **491 événements** ont été placés au [Calendrier culturel](#).

- **Répertoire des membres**

En utilisant la Zone membres du site web, chaque membre peut accéder à son profil et le modifier à sa guise. Le [Répertoire des membres](#) présente 143 membres au 31 décembre 2024.

- **Outils numériques**

Cette section « [Outils numériques](#) » compile le projet d'une série de 8 capsules techniques portant sur différents outils numériques utilisés en marketing web. L'objectif est d'apporter aux artistes et aux acteurs du milieu culturel (et même plus largement) des outils pour parfaire leurs compétences et leurs connaissances numériques, mais également pour se faire connaître ou développer leur activité.

La page Facebook

La [page Facebook](#) d'Arrimage est utilisée pour relayer les publications du site web et pour partager les nouvelles du milieu à partir des pages Facebook des partenaires ou des membres ou par la création de publications.

- **Quelques données statistiques de la page Facebook**

À la fin de l'année 2024, la page Facebook d'Arrimage comptait **3 265 personnes abonnées**. Ce nombre est en augmentation constante depuis sa création.

- L'âge de ces personnes varie entre 18 ans et plus de 65 ans.
- Depuis 2022, Arrimage anime un [groupe Facebook](#) dédié à la communauté artistique et culturelle aux Îles, de manière à favoriser le réseautage entre les gens du milieu. C'est un espace de partage et de communication qui favorise la transmission d'informations pertinentes et utiles comme les appels en cours, les offres de formation, les événements, les nouveaux projets culturels du territoire et les offres d'emploi. Le groupe permet aussi le partage de réflexions, de conseils et de ressources en lien avec les arts et la culture aux Îles-de-la-Madeleine. À la fin du mois de décembre 2024, **le groupe comptait 674 membres**.

La page Instagram

En 2024, la page [Instagram](#) est le second réseau social le plus actif de l'organisme. Elle a comme objectif de cibler un public plus jeune. Elle est utilisée pour donner de la visibilité au travail de l'équipe par le choix de visuels attrayants ainsi que pour promouvoir les différents services offerts.

La création d'une page [linktr.ee](#) pour Arrimage permet de compiler tous les liens pertinents reliés à l'organisme. Le lien de cette page se trouve dans la biographie de la page Instagram et mis à jour de façon continue selon les besoins.

À la fin de l'année 2024, la page Instagram d'Arrimage comptait **662 personnes abonnées**.

- **Publications éphémères (stories) Instagram et Facebook**

Les publications éphémères sont communes à Facebook et Instagram. Elles sont publiées à l'occasion.

Elles servent à promouvoir le calendrier culturel, les différents programmes de soutien pour les artistes et organismes artistiques ainsi que les formations dispensées par le service de la formation continue.

L'infolettre

Vent d'culture, l'infolettre d'Arrimage en place depuis octobre 2019. Elle se présente sous la forme d'un bulletin mensuel de nouvelles provenant de l'organisme, de ses partenaires et de ses membres. En 2024, Arrimage a publié **huit éditions** de *Vent d'culture*.

- **Quelques données statistiques**

Au 31 décembre 2024, la liste d'envoi est de 518 personnes.

La moyenne d'ouverture du courriel contenant l'infolettre est de 46%.

La relation avec les médias

Arrimage entretient une relation positive et collaborative avec les médias locaux et régionaux. Les communiqués de presse sont envoyés systématiquement à Diffusion communautaire des Îles-CFIM, l'hebdomadaire Le Radar et Radio-Canada Gaspésie-les Îles pour les tenir informés des nouvelles de l'organisme et du secteur culturel.

- **Des entrevues à la radio**

Selon l'actualité culturelle ou les activités de l'organisme, l'équipe d'Arrimage réalise des entrevues occasionnelles sur les ondes de la radio locale CFIM ou de la radio régionale Radio-Canada.

- **L'hebdomadaire le Radar**

RADAR – Chaque semaine entre la mi-juin et la mi-septembre, la liste des activités culturelles du calendrier culturel est acheminée pour publication dans le cahier culturel de l'hebdomadaire Le Radar.

Le cahier des charges des outils de communication

Depuis l'été 2022, Arrimage dispose d'un cahier de charge des outils de communications qui a pour objectif de regrouper tous les outils de communications utilisés à l'interne et à l'externe ainsi que les lignes éditoriales et les règles d'utilisation de chacun. Ce document est mis à jour en continu.

La promotion

En plus de faire une promotion régulière du milieu culturel à travers ses outils de communication (calendrier culturel, répertoire des membres, médias sociaux, infolettre, etc.), Arrimage organise aussi des événements permettant d'offrir davantage de rayonnement à des initiatives particulières.

Le dévoilement des bourses et prix aux Îles

En 2024, Arrimage tient des événements pour le dévoilement des bourses et prix aux Îles.

- Le 15 avril 2024, en collaboration avec le CALQ, Arrimage annonce les lauréats du Programme de partenariat territorial en lien avec la Communauté maritime

des Îles, par la diffusion d'un communiqué de presse et l'organisation d'une conférence de presse.

- Le 13 mai 2024, un événement de dévoilement des prix et bourses du Fonds de développement culturel se déroule dans le cadre d'un 5 à 7 à la salle communautaire de Fatima. On y remet la Bourse Recherche-crédation, le Prix Coup de cœur de la communauté, le Prix Mise en valeur du patrimoine vivant et la Bourse Jeunesse.

Cet événement est aussi l'occasion de remettre le Prix CALQ - Artiste de l'année aux Îles à l'artiste en arts visuels Annie Morin en présence de Madame Priscille Gendron, directrice du soutien aux organismes de création et de production au Conseil des arts et des lettres du Québec.

Exceptionnellement en 2024, cet événement fut aussi l'occasion de remettre publiquement, au nom du Conseil québécois du patrimoine vivant, le Prix Maître de traditions vivantes à l'artiste Danielle Martineau.

Veille, représentation et rôle-conseil

La veille

Les appels destinés au secteur culturel

Le [Mémo](#) diffuse une sélection de prix, soutiens financiers, résidences artistiques et autres appels variés s'adressant aux artistes, aux organismes et aux entreprises du secteur culturel. Sa mise à jour est faite régulièrement, lorsqu'un appel y est ajouté ou arrive à échéance.

La veille numérique

Une veille numérique est faite par l'agente de développement numérique qui sélectionne des informations et des outils pour aiguiller les membres de l'équipe d'Arrimage dans le cadre de leur travail. Plusieurs outils et articles sont par la suite acheminés au milieu culturel par les outils de communication de l'organisme.

Représentation

La présence du MCCQ aux Îles et en ligne

En 2024, une rencontre de travail s'est tenue aux Îles avec la représentante du bureau de direction régionale du ministère de la Culture et des Communications. Des rencontres régulières se tiennent aussi par téléphone ou par Teams en cours d'année. Ces rencontres permettent de faire le point sur les enjeux et les projets de développement du secteur culturel aux Îles et aussi de faire le suivi des ententes de financement et du Plan d'action d'Arrimage.

Le comité culture-éducation - Centre de service scolaire des Îles

Arrimage agit à titre de représentant du secteur culturel sur le comité culture-éducation du Centre de service scolaire des Îles.

Le Forum des partenaires de la Communauté maritime des Îles

Arrimage représente le milieu culturel des Îles en participant aux rencontres régulières du Forum des partenaires de la Communauté maritime. En 2024, Arrimage participe au bilan annuel des activités de la planification Horizon 2025 et au Rendez-vous annuel du Forum des partenaires tenu le 13 novembre. Cette rencontre publique permet une présentation des actions du Forum et favorise une réflexion collective avec la communauté sur divers enjeux d'actualité.

L'équipe d'Arrimage participe aussi aux travaux et aux consultations Horizon sur la route, menant vers la prochaine planification Horizon 2025. En 2024, Arrimage collabore à l'organisation d'une consultation spécifique au secteur culturel tenue le 4 décembre au Paradis Plein Air de l'Archipel.

Le développement économique

Des membres de l'équipe d'Arrimage rencontrent des membres de l'équipe du Bon goût frais des Îles pour aider à établir le cadre précisant la présence d'artistes lors du marché du village en saison estivale.

Arrimage participe à un 5 à 7 organisé par La Vague avec les partenaires de développement socioéconomique afin de discuter d'innovation.

En octobre 2024, des membres de l'équipe d'Arrimage participent à la **4e édition de la Journée annuelle du développement économique** qui réunit tant les acteurs du développement économique que les entreprises et organismes du milieu. Cette journée est organisée par l'équipe municipale d'Accès Entreprise Québec.

Toujours en octobre, Arrimage participe à l'événement annuel organisé par La Ruche G-ÎM à la buvette L'Ilot.

Municipalité et culture

Des discussions et rencontres régulières se tiennent avec Pascal Chevarie, chef de section | Culture, patrimoine et communauté à la Municipalité des Îles concernant l'évolution de divers mandats, enjeux ou projets de développement du secteur culturel.

En juin, Arrimage participe à la consultation de la Municipalité sur le Cadre d'admissibilité et de soutien aux organismes du territoire.

En 2024, Arrimage participe aux travaux du comité de travail de la nouvelle mouture de la Politique culturelle du milieu. Une consultation du secteur culturel à ce sujet est tenue au Paradis Plein Air de l'Archipel le 4 décembre 2024.

En novembre, une rencontre est organisée avec Marie-Ève Giroux et Jasmine Solomon au sujet du Plan Climat, en élaboration à la Municipalité. La contribution d'artistes lors d'éventuelles consultations est envisagée.

Tourisme et culture

En vue de l'été 2024, Arrimage diffuse une promotion d'un quart de page dans le Guide touristique 2024-2025 afin d'y faire la promotion du secteur culturel.

Le 6 novembre 2024, les membres de l'équipe d'Arrimage participent à la **Journée du tourisme**, ayant pour thème l'intelligence artificielle.

En novembre, Arrimage rencontre Escale Îles de la Madeleine afin d'explorer les opportunités d'interactions possibles entre le secteur culturel et la clientèle des croisières.

Les assemblées générales annuelles

Arrimage participe en alternance, aux assemblées générales annuelles d'organismes artistiques et culturels des Îles afin de bien comprendre les enjeux vécus et par la suite, être en mesure de bien les représenter. En 2024, il y a eu la participation d'Arrimage à 6 assemblées générales annuelles d'organismes culturels.

La présence d'Arrimage lors d'événements

Les membres de l'équipe d'Arrimage assistent à plus d'une vingtaine d'événements artistiques et culturels au cours de l'année 2024 (expositions, lancements, discussions publiques, premières médiatiques, etc.).

Rôle-conseil

De l'accompagnement

- **Accompagnements d'artistes, d'organismes et d'entreprises par la direction**
Au cours de la dernière année, la directrice d'Arrimage participe à plusieurs démarches d'accompagnement. Cinq rencontres avec des organismes en réflexion, en développement ou en réorganisation, plus d'une quinzaine de rencontres avec des artistes ayant des projets particuliers et quatre rencontres avec des entreprises ou des coopératives.
- **Accompagnements d'artistes, d'organismes et d'entreprises par l'agente de développement**
En plus de s'occuper des relations avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et de la mise à jour et de la gestion des programmes du Fonds de développement culturel des Îles, la personne occupant le poste d'agente de développement d'Arrimage accompagne aussi les individus et les groupes en recherche de soutien pour réaliser leur projet.

Au cours de l'année 2024, l'agente de développement tient au total 37 rencontres d'accompagnement gratuites et confidentielles, comprenant des artistes, des organismes, des entreprises et des coopératives, en plus de multiples démarches d'accompagnement spontanées au téléphone et par courriel. Ces démarches concernent majoritairement les programmes du Fonds de développement culturel des Îles, les programmes du CALQ et les programmes du ministère de la Culture et des Communications du Québec, de même que l'élaboration de dossiers d'artistes.

Des conseils

À l'automne 2024, Arrimage tient quelques rencontres (virtuelles et en présence) avec les représentantes du FIFIG (Festival International de Films Insulaires de Groix). Puisque les îles du Québec et plus spécifiquement les Îles-de-la-Madeleine seront les invitées à l'édition 2025 du festival, Arrimage aide à préparer leur venue aux Îles et à planifier les choses à faire et les personnes à rencontrer durant leur séjour.

Arrimage communique aussi de l'information sur les sources de financements possibles au Québec pour l'organisation d'une délégation des Îles-de-la-Madeleine lors de l'événement en France.

Regroupement, rassemblement, concertation et développement

Le regroupement, le rassemblement et le réseautage

Avec les directions d'organismes culturels du Québec

À l'initiative de l'organisme provincial Compétence Culture, la direction d'Arrimage participe à deux des rencontres du « Parcours DG » tenues en 2024. Ce parcours vise à mettre en relation des directions d'organismes culturels vivants des problématiques communes. La démarche est soutenue par la présentation de conférences, de documentation et par suivi de discussions en petits groupes, avec des homologues.

Avec les gestionnaires du Réseau des agents numériques (RADN) du Québec

À l'initiative de l'équipe de coordination du RADN, la direction d'Arrimage participe aux six rencontres organisées pour les gestionnaires d'agent de développement numérique. Ces rencontres visent à valider les orientations du Réseau, à faire le point sur l'évolution des projets et à discuter de l'avenir du Réseau.

Avec le CALQ

En septembre, Arrimage participe à une rencontre organisée par le CALQ avec les organismes régionaux afin de faire le bilan des communications entourant le Programme de partenariat territorial et le Prix Artiste de l'année.

La concertation, la consultation

Concertation provinciale

À titre de membre de Compétence Culture (Comité sectoriel de main-d'œuvre en culture) Arrimage participe à l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 17 septembre 2024, en compagnie des associations régionales et disciplinaires de la province.

En 2024, la direction d'Arrimage participe à trois rencontres des gestionnaires du Réseau des agents de développement numérique. Ces rencontres visent à valider et à faire le suivi des grandes orientations qui guideront les travaux du Réseau en cours d'année.

Concertation régionale

À l'automne 2024, la direction et l'agente de développement d'Arrimage assistent à la rencontre des agentes et agents culturels organisée par le bureau régional du ministère de la Culture et des Communications. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger sur les enjeux de développement culturel régional, d'en apprendre davantage sur les projets en cours et de faire connaître les priorités locales au Ministère.

La concertation et la consultation locale

En 2024, Arrimage participe aux rencontres régulières du Forum des partenaires de la Communauté maritime des Îles. Ces rencontres permettent de faire le point avec l'ensemble des représentants sectoriels sur divers enjeux locaux.

En 2024, à titre de partenaire, Arrimage collabore avec l'équipe de développement du milieu de la Communauté maritime à la tenue des consultations « Horizon sur la route » visant à aller de village en village afin de recueillir les préoccupations des citoyens afin de nourrir les réflexions de la prochaine planification stratégique du territoire. Tous les membres de l'équipe d'Arrimage participent à ces consultations.

En décembre 2024, Arrimage collabore aussi avec les équipes municipales à l'organisation d'une double consultation spécifique au milieu culturel :

- En premier lieu, quelles sont les préoccupations du secteur en lien avec la prochaine planification Horizon 2025?
- Une deuxième consultation suivra. En présence de la firme Dubois – Tétu, mandatée par la Municipalité pour piloter les travaux de mise à jour de la Politique culturelle. Cette consultation permet de valider la vision, les orientations et d'explorer des pistes d'engagement souhaitées par le secteur dans la nouvelle mouture de cette politique.

Le développement

L'appui

Arrimage accorde son appui à la réalisation de divers projets culturels. Afin d'obtenir ces appuis, les entités doivent présenter leur projet à l'organisme. Arrimage en fait une analyse et en évalue les impacts et les retombées. En 2024, sept lettres d'appui à des projets sont remises, tant à des artistes qu'à des organismes culturels.

Le parrainage

En réponse aux besoins du milieu, Arrimage parraine deux projets en 2024 :

- **Joël Arseneau, député des Îles à l'Assemblée nationale** : Parrainage du soutien financier du député à un projet d'artiste en arts visuels.
- **Joël Arseneau, député des Îles à l'Assemblée nationale** : Parrainage du soutien financier du député à un projet de groupe pour un voyage culturel.

Des projets de développement 2024

En 2024, Arrimage continue de suivre l'évolution des projets d'infrastructures prévus dans le milieu culturel.

En mars 2024, en collaboration avec la firme Dubois-Tétu, consultants culturels, Arrimage livre le Portrait du secteur des arts et de la culture aux Îles-de-la-Madeleine :

<https://arrimage-im.gc.ca/arrimage/portrait-du-secteur-culturel-pour-comprendre-la-richeesse-artistique-et-culturelle-des-iles-de-la-madeleine/>

Par ce travail, Arrimage souhaite mettre en lumière l'impact socio-économique du secteur culturel, son rôle crucial dans le développement identitaire des Îles et sur le bien-être de ses citoyens. Arrimage souhaite aussi fournir aux artistes et aux organismes culturels un outil leur permettant de soutenir et d'appuyer leur démarche créative et leurs objectifs de développement.

Le Prix du CALQ - Artiste de l'année aux Îles-de-la-Madeleine

Suite à l'appel de candidatures ayant eu lieu à l'automne 2023 (du 3 octobre au 1^{er} décembre 2023), la lauréate sélectionnée par le jury du CALQ pour l'obtention du Prix du CALQ - Artiste de l'année 2024 aux Îles-de-la-Madeleine est Annie Morin :

<https://arrimage-im.gc.ca/bourses-et-prix/annie-morin-recoit-le-prix-du-calq-artiste-de-lannee-aux-iles-de-la-madeleine/>

Le dévoilement se déroule lors d'un événement public tenu à la salle communautaire de Fatima, le lundi 13 mai 2024. Ce prix, assorti d'un montant de 10 000 \$, lui est remis par Madame Priscille Gendron, directrice du soutien aux organismes de création et de production au Conseil des arts et des lettres du Québec. Un hommage est rendu à l'artiste par des amis et membres de la famille. Une capsule de la Fabrique culturelle mettant en vedette la lauréate sera réalisée et publiée au cours de la prochaine année.

Le programme de partenariat territorial - Arts et lettres aux Îles-de-la-Madeleine

À la suite de l'appel à projets ayant eu lieu à l'automne 2023 (du 31 octobre 2023 au 25 janvier 2024), quatre artistes et deux organismes voient leurs projets être sélectionnés par le jury du CALQ en 2024. Cela représente un soutien financier de 106 500 \$.

<https://arrimage-im.gc.ca/bourses-et-prix/un-soutien-financier-de-106-500-pour-six-projets-artistiques-et-litteraires-madelinots/>

- Claude Bourque obtient 20 000 \$ pour la création d'une installation visuelle accompagnée d'éléments sonores et contés intitulée Le dortoir des cachalots.
- Brigitte Le Blanc se voit accorder 18 500 \$ pour la création d'un vidéo-poème tourné aux Îles-de-la-Madeleine, dont le texte s'inspire de l'échange épistolaire entre le frère Marie-Victorin et Marcelle Gauvreau.
- François-Guillaume Leblanc reçoit 20 000 \$ pour la création d'un spectacle de théâtre physique et clownesque pour grand public intitulé Amârrable présenté sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine.
- Geneviève Reesör récolte 11 500 \$ pour la création d'une série de tableaux grand format composant 2 scénographies poétiques exposées dans l'espace urbain de Cap-aux-Meules.
- Au Vieux Treuil récolte 16 500 \$ pour la création d'un parcours pluridisciplinaire pour la petite enfance avec la compagnie Les Incomplètes qui sera présenté lors de la 4^e édition du Festival Petits bonheurs Îles-de-la-Madeleine en mai 2024.

- Le Festival de Cirque des Îles reçoit 20 000 \$ pour la production de sa 5e édition à l'été 2024 présentant plusieurs spectacles de cirque jeunesse et contemporain.

Il est à noter que parmi les projets soutenus, deux artistes reçoivent une première bourse grâce à une bonification financière des ententes territoriales accordée par le Conseil.

Le Programme de partenariat territorial des Îles-de-la-Madeleine 2022-2025 permet de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.



Les bourses et prix du Fonds de développement culturel des Îles

Au total, c'est un montant de 8 000 \$ qui est accordé en bourses et en prix en 2024. Cette somme inclut la contribution annuelle de 2 500 \$ de Joël Arseneau, député des Îles-de-la-Madeleine à l'Assemblée nationale, dédiée à la Bourse Recherche-crédation et une contribution de 500\$ de la Municipalité des Îles au Prix Coup de cœur de la communauté.

Soulignant que l'événement de remise des prix et bourses fut aussi l'occasion de remettre publiquement le Prix Maître de traditions vivantes reçu un peu plus tôt dans l'année par le Conseil québécois du patrimoine vivant à l'artiste Danielle Martineau.

<https://arrimage-im.qc.ca/arrimage/retour-sur-levenement-de-devoilement-des-prix-et-bourses-2024/>

| Programme | Nombre de candidatures évaluées | Lauréat(e) | Somme accordée |
|--|---------------------------------|---|-----------------|
| Bourse Jeunesse | 4 | Magalie Fournier | 1 000 \$ |
| Bourse Recherche-crédation | 6 | Fred Pauze | 5 000 \$ |
| Prix Coup de cœur de la communauté | 5 | Annie Morin | 1 000 \$ |
| Prix Mise en valeur du patrimoine vivant | 3 | Gilbert Richard | 1 000 \$ |
| Nombre total de candidatures évaluées | 18 | Somme totale accordée en bourses et prix | 8 000 \$ |

Les soutiens financiers du FDCÎM

Le PADA

En 2024, le Programme d'aide au développement artistique (PADA) alloue une enveloppe de 10 000 \$ en soutien financier réparti en deux appels de projets, dont l'un au printemps et l'autre à l'automne. Ce budget est possible grâce au partenaire Télé-Québec qui contribue au PADA à hauteur de 2 000 \$/an.

| Programme 2024 | Nombre de dossiers évalués | Bénéficiaire(s) | Somme accordée |
|---|----------------------------|--|----------------|
| Programme d'aide au développement artistique (PADA) - printemps | 5 | <p>Cindy-Mae Arsenault, Collectif / Cabaret</p> <p>Josée Lapierre, Collectif Prend pas ça pour du cash</p> <p>Karine Gaulin, Tournée et participation à l'événement-colloque « À table »</p> <p>Marie-Ève Laure, Participation au gala les « Prix de la musique folk à Terre-Neuve »</p> <p>Nigel Quinn, Repérage et mise en marché d'un atelier de photo</p> | 5 000 \$ |

| Programme 2024 | Nombre de dossiers évalués | Bénéficiaire(s) | Somme accordée |
|---|----------------------------|--|------------------|
| Programme d'aide au développement artistique (PADA) - automne | 6 | <p>Yoanis Menge (Les fleurs du tapis), Enregistrement d'une maquette audio</p> <p>Gilberte Poirier, Participation au Salon du livre de Rimouski</p> <p>Alexandra Dion-Fortin, Mise en marché et commercialisation d'œuvres</p> <p>Gabrielle Desrosiers, Participation au Festival O Morrir (Mexique)</p> <p>Danielle Martineau, Conception d'un site web</p> <p>Maxime Arseneau, Correction d'un manuscrit</p> | 5 000 \$ |
| Nombre total de dossiers évalués | 11 | Somme totale accordée en soutien financier du PADA en 2024 | 10 000 \$ |

Le PSPS

Le Programme de soutien aux projets structurants (PSPS) accorde habituellement un montant de 3 000 \$ par an à des organismes à but non lucratif du secteur des arts et de la culture afin de soutenir des projets aux retombées structurantes pour le secteur. Les projets doivent répondre à l'un des objectifs suivants :

- Développement de structures et d'infrastructures de recherche, de création, de production, de diffusion ou de promotion pour le secteur, pour une discipline artistique ou pour une communauté de pratique.
- Organisation d'un événement de réseautage ou de ressourcement destiné aux artistes, aux travailleurs culturels ou aux entreprises et organismes du secteur.

Exceptionnellement, en 2024 Arrimage accorde de l'aide financière à deux organisations :

Sofilm Cinéma Parallèle reçoit un montant de 3 000 \$ pour le projet d'acquisition d'équipement de projection cinématographique.

Coop de solidarité Flotille artisan.e.s libraires reçoit un montant de 850 \$ pour l'obtention du sceau d'agrément des librairies.

Le développement numérique

L'agente de développement numérique (ADN)

En 2024, selon le budget accordé à cet effet, c'est l'agente de communication et de service aux membres qui assure le mandat d'ADN quelques heures par semaine pour accompagner l'organisme et le milieu culturel madelinot.

Un plan d'action permet d'établir les priorités en développement numérique du secteur culturel aux Îles en 2022-2024. Le mandat se divise en quatre grandes thématiques. Voici les actions réalisées en 2024 selon ces thématiques :

Concertation

En 2024, l'ADN participe à diverses rencontres virtuelles avec ses homologues du Réseau des agents de développement numérique du Québec. Elle est aussi en communication régulière avec les membres du Réseau grâce à des échanges sur la plateforme de communication collaborative « Slack ».

En 2024, l'ADN continue de sensibiliser l'équipe d'Arrimage et le milieu culturel des Îles sur les enjeux découlant de la Loi 25 (protection et conservation des données) mais également sur les actions à poser pour être conforme à cette loi en septembre 2024.

L'ADN agit comme une personne-ressource au sein de l'équipe d'Arrimage. En fonction des besoins identifiés, elle accompagne les membres de l'équipe dans l'appropriation d'outils et le développement de leurs compétences numériques.

Veille

Publications régulières de sujets numériques dans l'infolettre et sur les médias sociaux d'Arrimage. Voici des exemples de sujets partagés :

- 10 questions à se poser avant la conception d'un site web.
- Résolutions numériques 2024: gestion de nos archives de Culture Lanaudière.
- Numa media: le numérique qui façonne nos vies.
- L'impact de l'intelligence artificielle sur les organisations culturelles.
- Comment utiliser ChatGPT : 10 exemples de questions à poser.
- Comment l'IA générative s'apprête à révolutionner la recherche en ligne.
- Instagram : 5 nouveautés qu'il ne fallait pas manquer en mai 2024.
- Loi 25: résumé de tout ce que vous devez savoir.

Formation

L'ADN collabore avec la coordonnatrice de la formation continue d'Arrimage pour offrir des formations ou des perfectionnements au secteur culturel ayant comme thématique le numérique.

Deux des perfectionnements offerts en 2024 concernent des outils ou des pratiques utilisant le numérique.

Plusieurs cliniques technothérapeutiques ont été suivies par l'ADN en 2024 et permettent ensuite de transmettre de l'information à l'équipe et au milieu culturel d'ici :

- Chat GPT et les outils IA.
- Boîte à lunch sur les réalités alternatives (Réalité virtuelle, Réalité augmentée, Réalité mixte).
- Webinaire : Les tendances clés du marketing numérique en 2024 par Frederic Gonzalo.
- Comparatif des deux principales suites infonuagiques. Google Workspace et Microsoft 365.

Parallèlement, les membres de l'équipe d'Arrimage continuent de suivre des formations et de participer à des conférences ou des webinaires permettant de parfaire leurs connaissances numériques afin d'accompagner adéquatement le milieu culturel.

Projet

En 2024, l'équipe d'Arrimage poursuit les travaux visant à respecter les règles de la Loi 25, en vigueur dès septembre 2024. Ainsi, l'ADN développe divers outils et collabore avec la direction à l'élaboration d'une Politique de gouvernance des données (politique interne).

Avec le départ annoncé de l'ADN au début d'octobre 2024, Arrimage fait autoriser par le MCCQ un accompagnement à l'externe par l'organisme 0/1 Hub numérique, une entreprise d'économie sociale qui se spécialise dans l'accompagnement numérique et la formation.

En 2024 / Hub numérique accompagne l'équipe d'Arrimage dans la réalisation de divers projets en lien avec le numérique :

- Optimisation et documentation des espaces bureautiques et de stockage infonuagique.
- Formation sur l'utilisation de la Suite Google Workspace (Gmail, calendriers partagés et privés, meet, chat, etc.)
- Accompagnement vers le renouvellement du parc informatique d'Arrimage. Choix des équipements et planification de la transition.
- Formation dans l'utilisation et l'optimisation du gestionnaire de mots de passe Onepassword
- Loi 25 – Complétion de la conformité
- Formation et optimisation de l'utilisation de Trello
- Création d'une politique d'archivage (arborescence et nomenclature) et planification de la migration des archives.

Formation continue



ARRIMAGE Formation continue

Les formations offertes

En 2024, le service de formation continue d'Arrimage a offert un total de **7 formations s'adressant à des groupes** (11 en 2023), dont une seule en ligne, les autres en présence. C'est un total de 40 personnes qui ont complété ces formations.

À cela s'ajoute **4 perfectionnements**, dont un en ligne, deux en présence aux Îles et un en présence à Montréal, pour ainsi accompagner un total de 6 personnes. À noter qu'une formation planifiée a dû être annulée pour cause de maladie de la formatrice et un projet de mentorat a aussi été annulé.

Cette réduction du nombre de formations annuellement est volontaire afin de permettre un meilleur équilibre quant aux tâches qui y sont reliées, de respecter le budget attribué ainsi que du calendrier du programme Intervention-Compétences qui doit encore s'ajuster.

Nous souhaitons aussi dégager du temps afin de pouvoir répondre aux demandes de perfectionnement individuel et de mentorat qui sont de plus en plus populaires, vu les nouvelles règles permissives du Programme Intervention-Compétences.

Les formations

- **Arts communautaires - processus, étapes et approches** - avec Geneviève Reesör – en présence - durée 10 heures - les 24 et 25 février - 5 personnes;
- **Peinture en trompe-l'œil** - avec Geneviève Reesör – en présence – durée 10 heures – les 20 et 21 avril – 4 personnes;
- **Théorie et pratique du câll de danses trad**, en collaboration avec le Réseau Traditions vivantes - avec Ghislain Jutras – en présence – durée 10 heures – les 13 et 14 avril – 9 personnes;
- **Créer pour la petite enfance**, en collaboration avec le festival Petits bonheurs – avec Les incomplètes – en présence – durée 22 heures – les 12 avril, 22, 23, 24 et 25 mai – 6 personnes;
- **Écriture de chansons** – avec Jipé Dalpé – en présence – durée 21 heures – les 12, 13 et 14 octobre – 5 personnes;
- **Initiation à la percussion des os (osselets)** – avec Gilles Lapierre – en présence – durée 9 heures – les 6, 7 et 8 novembre – 5 personnes;
- **La déclaration de revenus des travailleurs-euses autonomes en culture** – avec Chantal Shedleur – en ligne – durée 3h30 – le 19 novembre – 6 personnes.

Les perfectionnements

- **Mentorat en communications** – avec Stéphanie Larocque de la Corporation d'innovation et de développement des Îles de la Madeleine La Vague – en présence aux Îles – durée 8 heures – les 17 janvier, 8 et 28 février – 1 personne;
- **Jeu et création en théâtre physique** – avec Antoine Findeli - Studio 303 – en présence à Montréal – durée 15 heures – du 11 au 15 mars – 2 personnes;
- **Programme MuseScore** – avec Louis Babin – en ligne – durée 6 heures – en juillet – 1 personne;
- **Programme Sage-50** – avec Marie-Pier Cyr de Cyr, Landry, Lapierre inc. – en présence aux Îles – durée 2 heures – de juillet à décembre – 2 personnes.

Les activités de la coordonnatrice de la formation continue

- Préparation des demandes de financement auprès du programme Intervention-Compétences pour la réalisation des activités de formation pour l'automne 2024-2025, ainsi que pour 2025-2026;
- Redditions de compte auprès d'Intervention-Compétences, de Compétence Culture, et du ministère de la Culture et des Communications;
- Planification de la promotion des activités de formation à la radio communautaire CFIM, sur le site web d'Arrimage, sur la page Facebook d'Arrimage, dans notre groupe Facebook « Communauté artistique et culturelle des Îles », par notification aux membres et dans l'infolettre d'Arrimage;
- Une entrevue radiophonique à CFIM et une à Radio-Canada;
- Participation à trois rencontres mensuelles virtuelles des coordonnatrices et coordonnateurs de la formation continue des Conseils régionaux de la culture du Québec (CRC);
- Participation à cinq rencontres virtuelles intitulées « Boîtes à lunch » et à une rencontre en présence à Montréal, regroupant les coordonnateurs et coordonnatrices de la formation continue des CRC et des associations et regroupements disciplinaires du Québec;
- Participation à l'AGA de Compétences Culture (en virtuel) à l'automne 2024;
- Participation à onze rencontres virtuelles d'information, de suivi, de discussion et d'ateliers concernant les nouveautés du programme de financement des activités de formation, Intervention-Compétences;
- Inscription des formations offertes aux Îles en 2024 sur le site Internet d'Arrimage et sur la plateforme Cultive;
- Rencontres avec des artistes ayant des besoins de perfectionnement;
- Participation à diverses rencontres et consultations en cours d'année;

Participation à la formation organisée par Compétence culture :

- Le 11 décembre - 7 heures – « Élaboration de politiques structurantes en formation continue » avec Tania Boucher.

Programme Intervention-Compétences (I-C) :

2024 aura connu de multiples changements en ce qui a trait au programme I-C : les dates pour les dépôts de programmation, pour les demandes financières et les redditions de compte; la mise à jour des outils communs; les modifications aux règlements et au programme, etc. Tous ces changements demandent des ajustements considérables dans le calendrier des tâches de coordination.

Chaque organisme bénéficiant du programme devra mettre à jour ou rédiger une Politique de formation continue au plus tard à l'automne 2025. La Politique d'Arrimage est actuellement en révision et devra s'ajuster à l'arrivée du programme Intervention-Compétences et de ses nouvelles avenues.

D'ailleurs, une formation offerte par Compétences Culture le 11 décembre 2024 et l'accompagnement qui en a suivi donnent des outils à la coordonnatrice pour finaliser ce dossier.

Soulignons que les annulations aux formations sont de plus en plus fréquentes chez la clientèle madelinienne, parfois de dernières minutes, un phénomène qui semble d'ailleurs prendre de l'ampleur partout au Québec. Ceci nous incite à réfléchir et rédiger une politique d'annulation en conformité avec la loi, qui nous protégera financièrement. La communauté de pratique et Compétences Culture sont des aides précieuses dans ce dossier commun.

Administration

Les membres

Au cours de l'année 2024, **142 membres adhèrent** ou renouvellent leur adhésion à l'organisme, soit 109 membres individus et 33 membres organismes et entreprises. (133 membres en 2023)

La vie démocratique

- Les membres du conseil d'administration au 31 décembre 2024 :
 - Denis Pellerin, président
 - Maryse Pesant, vice-présidente
 - Clarinthe De Langie, secrétaire
 - Hélène Lapierre, trésorière
 - Mireille Vachon, administratrice
 - Denis Fréchette, administrateur
 - Aurélie Coignet, administratrice
- En 2024, dix rencontres régulières sont tenues avec les membres du conseil d'administration.
- En plus d'adopter et de mettre à jour diverses politiques de l'organisme, le rôle du conseil d'administration est d'accompagner la direction dans le suivi administratif et le suivi du plan d'action de l'organisme. Pour ce faire, divers comités de travail sont actifs :
 - Comité Ressources-humaines
 - Comité Statut et financement
 - Comité budget
- Des rencontres hebdomadaires se tiennent entre le président et la direction d'Arrimage.

*Merci aux membres du conseil d'administration pour leur implication bénévole importante et généreuse.

La gestion des ressources humaines

- Les membres de l'équipe régulière en 2024 :
 - **Anne-Marie Boudreau**, directrice
 - **France Arseneau**, coordonnatrice de la formation continue
 - Hélène Déraspe, agente administrative / remplacée par **Maude Chouinard en cours d'année**
 - Aurélie Coignet, agente de communication et mandat ADN / remplacée par **Nadine Chassé** en cours d'année
 - Véronique Cyr, agente de développement / remplacée par **Dominique Jutras** en cours d'année

*Trois processus d'embauche et d'intégration ont été réalisés en 2024. De plus, l'organisme a complètement revu le processus administratif en place puisque la comptabilité de l'organisme est maintenant confiée à l'externe.

*L'incertitude provinciale quant au financement de la mesure des agents de développement numérique (ADN) a laissé ce rôle vacant chez Arrimage depuis le départ de l'agente de communication Aurélie Coignet en octobre 2024, puisqu'elle cumulait aussi la fonction d'ADN pour quelques heures par semaine.

En soutien complémentaire à l'équipe en 2024 :

- **Alyssia Bourgeois**, agente administrative virtuelle qui s'occupe dorénavant de la comptabilité.

Le cadre de travail

- Horaire de travail régulier sur quatre jours (30 h/sem.), soit du lundi au jeudi.
- Le poste de direction est à 35 heures par semaine.
- La direction et l'agente administrative occupent un poste à 52 semaines par année.
- Le poste d'agente administrative est en moyenne à 7 heures par semaine en 2024.
- Les autres postes varient entre 31 et 40 semaines de travail par année.
- Un processus d'appréciation de la performance est réalisé pour chaque employée.
- Le conseil d'administration autorise une augmentation de la grille salariale de l'organisme de 7 % en janvier 2024 afin de maintenir des salaires en adéquation avec le marché du travail.
- 20 rencontres d'équipe se sont tenues entre les mois de septembre et de juin.
- Tenus de petites rencontres de planification hebdomadaire les lundis.
- Quelques activités de mobilisation d'équipe ont été réalisées en cours d'année : dîners à l'extérieur du bureau, souper de Noël, participation à « La journée bien-être au travail », etc.

Participation d'employées à des formations ou webinaires

En plus des formations suivies et déjà énumérées par les employées dans les différentes sections du rapport d'activités, des membres de l'équipe ont participé aux activités suivantes en 2024 :

- Mentorat en communication - janvier
- Microsoft 365 – webinaire en janvier
- Perfectionnement sur le logiciel SAGE-50 – entre juillet et décembre
- Comment rédiger une demande de bourse – formation en octobre
- Droit du travail – Embauche et fin d'emploi – webinaire en octobre
- L'intelligence artificielle (IA) et les arts, il faut qu'on en parle – webinaire novembre
- Les impacts de l'IA dans la création artistique – webinaire en novembre
- Équité, diversité et inclusion – webinaire novembre
- La déclaration de revenus des travailleurs autonomes en culture – formation en novembre
- Présentation des programmes du CALQ – webinaire en novembre

Des achats d'équipements

En 2024, Arrimage procède au renouvellement de son parc informatique (5 ordinateurs portables) et à la mise à niveau de l'ensemble de ses logiciels, donc l'intégration de Microsoft 365 en version gratuite pour les organismes à but non lucratif.

Arrimage fait aussi l'acquisition de deux nouvelles chaises de bureau conforme aux règles de la CNESST et d'une déchiqueteuse.

Gestion financière - Financement du plan d'action d'Arrimage

Mobilisation et démarche politique

En 2024, Arrimage entreprend une grande mobilisation du milieu culturel et une démarche politique visant à améliorer la situation précaire de l'organisme :

<https://arrimage-im.qc.ca/arrimage/demande-dappui-arrimage-un-organisme-a-la-croisee-des-chemins/>

Des appuis ont suivi :

<https://arrimage-im.qc.ca/arrimage/remerciements-a-la-demande-dappui-des-demarches-darrimage/>

En cours d'année, un comité de travail piloté par le président Denis Pellerin a été très actif. Un argumentaire et un historique du financement ont été préparés. Des scénarios ont été élaborés. La démarche politique a été portée au cabinet du ministre de la Culture et des Communications par le maire et président de la Communauté maritime Antonin Valiquette avec la collaboration de l'équipe de Joël Arseneau, député des Îles à l'Assemblée nationale.

Au 31 décembre 2024, ce dossier est toujours actif et Arrimage n'a pas de réponse à ses demandes. Le suivi de ce dossier se poursuivra en 2025.

- **Ministère de la Culture et des Communications (MCCQ) :** Dépôt du rapport annuel et du plan d'action. L'année gouvernementale 2024-2025 représente l'année deux d'une entente triennale. L'aide financière 2024-2025 est de 86 500 \$ et sera similaire pour 2025-2026 : 86 500 \$.
- **Ministère de la Culture et des Communications (MCCQ) – Agent de développement numérique :** le Ministère accorde en 2024-2025 un montant de 29 150 \$ à Arrimage pour que l'organisme intègre ce mandat au sein de son équipe.
- **Ministère de la Culture et des Communications - Direction des politiques, de la prospective et de la main-d'œuvre :** L'entente 2024-2025 est de 21 200\$. Cette entente est renouvelée annuellement.
- **Municipalité des Îles :** En 2024, soutien au fonctionnement 15 000 \$ en plus d'une contribution en services (loyer, téléphone, imprimante, etc.) estimée à 26 000 \$.
- **Entente de développement culturel de la Municipalité des Îles :** En 2024, contribution de 18 000 \$ pour la réalisation de divers mandats.
- **Communauté maritime :** en 2024, soutien au fonctionnement de 15 000\$.
- **Accord de coopération avec le Conseil des arts et des lettres du Québec :** Entente 2022-2025. Dépôt du rapport annuel. Subvention de 24 500 \$/an.
- **Emploi d'été Canada :** Pour la première fois en 20 ans, la demande de financement est refusée en 2024. Une nouvelle demande a été déposée pour 2025.
- **Cotisation des membres :** 4 462 \$ en 2024 (4 354\$ en 2023).

Gestion du Fonds de développement culturel des Îles-de-la-Madeleine (FDCÎM)

- Suivi administratif des fonds placés à la Fondation communautaire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (21187 \$) et à la Caisse populaire Desjardins des Îles-de-la-Madeleine (176 417 \$).
- Revenus d'intérêts 2024 : 5 519 \$. Ces revenus d'intérêt sont annuellement réinjectés dans le Fonds. Le FDCÎM dispose aussi d'un fonds de roulement pour les dépenses courantes.
- Administration des ventes de l'album Le grand tour des Îles générant des revenus pour ce Fonds : total des ventes 2024 de 643 \$ (1 110 \$ en 2023).
- Gestion des partenariats 2024 en lien avec le Fonds de développement culturel des Îles :
 - Contribution 2024 de Joël Arseneau, député des Îles à l'Assemblée nationale à la Bourse Recherche-crédation pour un montant de 2 500\$.
 - Contribution 2023-2024 de Télé-Québec au Programme d'aide au développement culturel (PADA) pour un montant de 2 000 \$.
 - Contribution 2024 de la Municipalité des Îles pour un montant de 500\$ au Prix Coup de cœur de la communauté.
 - Renouvellement de l'entente annuelle avec l'hebdomadaire le Radar qui offre quatre publicités d'un quart de page gratuitement dans le journal local afin d'y faire la promotion des appels de candidatures des programmes de soutien du Fonds de développement culturel des Îles.
- En mai 2024, Arrimage participe au Séminaire sur la philanthropie organisée par la Fondation communautaire Gaspésie/Les Îles afin d'explorer des pistes d'action visant à pérenniser le Fonds de développement culturel des Îles.

ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2024



CYR, LANDRY, LAPIERRE INC.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

CPA COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS

ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2024

SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant | 1-2 |
| États financiers | |
| Résultats | 3 |
| Évolution de l'actif net | 4 |
| Bilan | 5 |
| Flux de trésorerie | 6 |
| Notes complémentaires | 7-14 |
| Renseignements supplémentaires | |
| Produits | 15 |
| Charges | 16 |

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs(trices)

"ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE"

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de "ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE" qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de "ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE" au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Cyr, Landry, Lapierre inc. (1)

Le 18 mars 2025
Cap-aux-Meules, Qc

(1) Par Stéphane Lapierre, CPA auditeur

ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024
 "non audité"

| | Fonds Adminis- tration générale | | Fonds Dévelop- pement culturel | | 2024 Total | | 2023 Total | |
|---|--|----|---|----|-------------------------|----|-----------------------|----|
| PRODUITS (page 15) | 333 880 | \$ | 11 162 | \$ | 345 042 | \$ | 306 649 | \$ |
| CHARGES (page 16) | <u>331 299</u> | | <u>37 873</u> | | <u>369 172</u> | | <u>300 132</u> | |
| EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES | <u>2 581</u> | \$ | <u>(26 711)</u> | \$ | <u>(24 130)</u> | \$ | <u>6 517</u> | \$ |

ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024
 "non audité"

| ACTIF NET | Investi en immobilisations corporelles | Affecté au soutien des arts et de la culture | Non affecté | 2024 Total | 2023 Total |
|---|---|---|-------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Solde au début | 18 590 \$ | 217 604 \$ | 90 732 \$ | 326 926 \$ | 319 809 \$ |
| Apport reçu sous forme d'immobilisations corporelles non amortissables | --- | --- | --- | --- | 600 |
| Affectation interne (note 8) | --- | (20 000) | 20 000 | --- | --- |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | --- | --- | (24 130) | (24 130) | 6 517 |
| Solde à la fin | <u>18 590</u> \$ | <u>197 604</u> \$ | <u>86 602</u> \$ | <u>302 796</u> \$ | <u>326 926</u> \$ |

ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

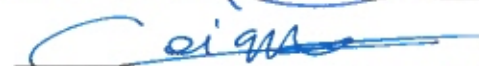
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2024
"non audité"

| | Fonds Adminis- tration <u>générale</u> | Fonds Dévelop- pement culturel | 2024 <u>Total</u> | 2023 <u>Total</u> |
|--|---|---|----------------------|----------------------|
| ACTIF | | | | |
| À COURT TERME | | | | |
| Encaisse | 119 235 \$ | 55 852 \$ | 175 087 \$ | 119 783 \$ |
| Dépôt à terme | --- | --- | --- | 50 000 |
| Comptes clients | 342 | 739 | 1 081 | 1 220 |
| Subventions à recevoir | 8 375 | --- | 8 375 | 89 024 |
| Autres débiteurs | 1 981 | 1 213 | 3 194 | 2 248 |
| Sommes à recevoir d'autres fonds | --- | 94 | 94 | 15 094 |
| Stocks | --- | --- | --- | 2 170 |
| Frais payés d'avance | <u>1 693</u> | --- | <u>1 693</u> | <u>22 835</u> |
| | <u>131 626</u> | <u>57 898</u> | <u>189 524</u> | <u>302 374</u> |
| À LONG TERME | | | | |
| Encaisse assujettie à des restrictions (note 3) | --- | 21 187 | 21 187 | 21 187 |
| Dépôts à terme | --- | 130 000 | 130 000 | 40 000 |
| Collection | --- | <u>18 590</u> | <u>18 590</u> | <u>18 590</u> |
| | <u>131 626</u> \$ | <u>227 675</u> \$ | <u>359 301</u> \$ | <u>382 151</u> \$ |
| PASSIF | | | | |
| À COURT TERME | | | | |
| Marge de crédit (note 5) | 17 \$ | --- | 17 \$ | --- |
| Créditeurs (note 6) | 14 969 | 5 596 | 20 565 | 17 025 |
| Sommes à payer à d'autres fonds | 94 | --- | 94 | 15 094 |
| Apports reportés (note 7) | <u>34 829</u> | <u>1 000</u> | <u>35 829</u> | <u>23 106</u> |
| | 49 909 | 6 596 | 56 505 | 55 225 |
| ACTIF NET | | | | |
| Investi en immobilisations corporelles | --- | 18 590 | 18 590 | 18 590 |
| Affecté au soutien des arts et de la culture | --- | 197 604 | 197 604 | 217 604 |
| Non affecté | <u>81 717</u> | <u>4 885</u> | <u>86 602</u> | <u>90 732</u> |
| | <u>81 717</u> | <u>221 079</u> | <u>302 796</u> | <u>326 926</u> |
| | <u>131 626</u> \$ | <u>227 675</u> \$ | <u>359 301</u> \$ | <u>382 151</u> \$ |

Approuvé,



Administrateur(trice)



Administrateur(trice)

ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024
 "non audité"

| | <u>2024</u> | | <u>2023</u> |
|--|--------------------------|--|--------------------------|
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | | |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | (24 130) \$ | | 6 517 \$ |
| Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement | <u>169 434</u> | | <u>(64 995)</u> |
| Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement | <u>145 304</u> | | <u>(58 478)</u> |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | | |
| Variation nette des dépôts à terme | <u>(90 000)</u> | | --- |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | <u>(90 000)</u> | | --- |
| AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | 55 304 | | (58 478) |
| ENCAISSE AU DÉBUT | <u>119 783</u> | | <u>178 261</u> |
| ENCAISSE À LA FIN | <u>175 087</u> \$ | | <u>119 783</u> \$ |

ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2024
"non audité"

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué le 15 janvier 1990 sous le nom "CORPORATION CULTURELLE DES ÎLES" en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Le 15 janvier 2004, il a modifié sa dénomination sociale pour "ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE". Il n'est pas un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour mandat la réalisation d'activités de concertation et de développement culturel sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine.

2 - MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

2.1 Application initiale

Accords d'infonuagique

Le 1^{er} janvier 2024, l'organisme a adopté la nouvelle NOC-20, Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client, qui fournit les indications sur le traitement comptable des dépenses liées à un accord d'infonuagique par le client et sur la question de savoir s'il existe un actif incorporel logiciel dans l'accord. Antérieurement, au moment de la conclusion d'un accord d'infonuagique, l'organisme répartissait la contrepartie de l'accord entre toutes les composantes séparables importantes et déterminait si la composante logicielle répondait à la définition d'actif incorporel et aux critères de comptabilisation d'un actif incorporel. Dorénavant, au moment de la conclusion d'un accord d'infonuagique, l'organisme continue de répartir la contrepartie de l'accord entre toutes les composantes séparables importantes, mais il a choisi, pour comptabiliser les dépenses liées à ces accords qui entrent dans le champ d'application de la NOC-20, d'appliquer la mesure de simplification permise. Ces dépenses sont donc traitées comme se rattachant à la fourniture de services et comptabilisées en tant que charges lorsque l'organisme reçoit les services en question. Ces charges sont prises en compte dans le poste libellé "Services d'infonuagique" à l'état des résultats. L'organisme comptabilise en tant qu'actif un paiement d'avance lorsque des services sont payés avant qu'il les reçoive. Les dépenses liées aux activités d'implantation étaient et continuent d'être comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2024
"non audité"

2 - MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

2.1 Application initiale (suite)

Accords d'infonuagique (suite)

L'organisme a appliqué les modifications de manière rétrospective, conformément au chapitre 1506, Modifications comptables, et aux dispositions transitoires de la NOC-20.

L'adoption de ces nouvelles exigences n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

2.2 Méthodes comptables ayant un effet important

a) Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

b) Comptabilité par fonds :

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds Administration générale alors que les produits et les charges relatifs aux projets de développement culturel sont présentés dans le fonds Développement culturel.

c) Comptabilisation des produits :

Apports

La méthode du report est utilisée pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont comptabilisés à titre d'augmentations directes de l'actif net

ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2024
"non audité"

2 - MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

2.2 Méthodes comptables ayant un effet important (suite)

c) Comptabilisation des produits (suite) :

Autres produits

Les produits d'inscriptions aux formations sont comptabilisés au moment de la facturation.

Les intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les autres produits sont comptabilisés au moment de leur réception.

d) Apports reçus sous forme de services :

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, à l'exception de ceux reçus de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine dont bénéficie l'organisme et pour lesquels la juste valeur peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable au montant de 28 448 \$ (2023 - 25 537 \$).

e) Ventilation des charges :

L'organisme ventile certaines de ses charges

- par fonds :

- Fonds Administration générale
- Fonds Développement culturel

Ces charges sont ventilées selon une clé de répartition fixe établie par le conseil d'administration et sont révisées périodiquement.

ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2024
"non audité"

2 - MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

2.2 Méthodes comptables ayant un effet important (suite)

f) Instruments financiers :

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Ceux créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût. Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'encaisse assujettie à des restrictions, des dépôts à terme, des débiteurs, des subventions à recevoir et des autres débiteurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

g) Stocks :

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2024
"non audité"

2 - MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

2.2 Méthodes comptables ayant un effet important (suite)

h) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. L'équipement est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

i) Collection:

La collection de l'organisme vise à soutenir et à promouvoir la création en arts visuels et en métiers d'art aux Îles-de-la-Madeleine.

La collection est comptabilisée au coût. Le coût des pièces de la collection reçues en apport correspond à leur juste valeur au moment de l'apport, lequel est comptabilisé à titre d'augmentation directe de l'actif net.

La collection n'est pas amortie.

Tous les coûts annuels inhérents à la préservation de la collection sont passés en charges au cours de l'exercice où ils sont engagés.

j) Dépréciation d'actifs à long terme :

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

k) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme relatifs à des réserves que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2024
 "non audité"

3 - ENCAISSE ASSUJETTIE À DES RESTRICTIONS

En 2018, un montant de 21 187 \$ a été confié à la "Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles" dans le cadre du programme "Mécénat Placements Culture" afin que cette dernière en assure la gestion. En vertu de cette entente, un montant de 21 187 \$ doit être conservé par la fondation pour une période minimale de 10 ans.

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | <u>2024</u> | | <u>2023</u> | |
|------------|------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | <u>Coût</u> | <u>Amort. cumulé</u> | <u>Valeur nette</u> | <u>Valeur nette</u> |
| Équipement | <u>14 697</u> \$ | <u>14 697</u> \$ | <u>---</u> \$ | <u>---</u> \$ |

5 - MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 30 000 \$. Le taux d'intérêt correspond à 9,95 %.

6 - CRÉDITEURS

| | <u>2024</u> | <u>2023</u> |
|----------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Comptes fournisseurs | 1 093 \$ | 424 \$ |
| Salaires courus | 8 346 | 6 947 |
| Autres frais courus | 5 500 | 4 280 |
| Sommes à remettre à l'État | <u>5 626</u> | <u>5 374</u> |
| | <u>20 565</u> \$ | <u>17 025</u> \$ |

7 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions et contributions qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à couvrir des charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

| | <u>2024</u> | <u>2023</u> |
|--|-------------------------|-------------------------|
| Solde au début | 23 106 \$ | 7 050 \$ |
| Montants constatés à titre de produits de l'exercice | (23 106) | (7 050) |
| Montants reçus pour l'exercice suivant | <u>35 829</u> | <u>23 106</u> |
| Solde à la fin | <u>35 829</u> \$ | <u>23 106</u> \$ |

ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2024
 "non audité"

8 - AFFECTATION INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a affecté un montant de 20 000 \$ de l'actif net affecté au soutien des arts et de la culture en le transférant à l'actif net non affecté du Fonds Développement culturel.

9 - VENTILATION DES CHARGES

Les montants suivants ont été ventilés comme suit :

| | Fonds Administration <u>générale</u> | | Fonds Développement <u>culturel</u> | |
|------------------------------|--|-------------|---|-------------|
| | <u>2024</u> | <u>2023</u> | <u>2024</u> | <u>2023</u> |
| | | | | |
| Salaires et charges sociales | 192 575 \$ | 183 714 \$ | 4 875 \$ | 4 875 \$ |
| Services d'infonuagique | 1 582 \$ | 6 535 \$ | --- | 2 500 \$ |
| Honoraires professionnels | 5 525 \$ | 4 025 \$ | 1 125 \$ | 1 125 \$ |

10 - ÉVENTUALITÉS

- a) L'organisme a présentement plusieurs projets en cours pour lesquels des subventions à recevoir ont été comptabilisées en fonction des charges encourues à la date des états financiers. Ces projets imposent certaines conditions à l'organisme, lesquelles devront être respectées pour que l'organisme soit en mesure de réclamer ces subventions.
- b) Dans le but d'atténuer les impacts financiers de la pandémie de Covid-19, l'organisme a présenté des demandes de subventions en vertu d'un programme d'aide gouvernementale totalisant 3 993 \$ en date de fin d'exercice.

Les sommes reçues en lien avec ce programme d'aide gouvernementale pourraient être analysées ultérieurement par l'Agence du revenu du Canada et les montants finaux accordés modifiés.

11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé à la fin de l'exercice financier sont détaillés ci-après.

ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2024
"non audité"

11 - INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de sa marge de crédit et de ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit pour l'organisme est lié principalement aux débiteurs. L'organisme n'est pas exposé à un risque de crédit important en rapport avec un tiers en particulier.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

12 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice antérieur ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024
"non audité"

| | Fonds Adminis- tration <u>générale</u> | | Fonds Dévelop- pement <u>culturel</u> | | 2024 <u>Total</u> | | 2023 <u>Total</u> |
|---|---|-----------|--|-----------|-----------------------|-----------|-----------------------|
| PRODUITS | | | | | | | |
| Subventions et contributions | | | | | | | |
| - M.C.C. | | | | | | | |
| . Fonctionnement | 97 961 | \$ | --- | \$ | 97 961 | \$ | 125 759 |
| . Agent de dévelop- pement culturel numérique | 25 113 | | --- | | 25 113 | | 13 000 |
| . Coordination | 21 200 | | --- | | 21 200 | | 20 900 |
| - Municipalité des Îles-de-la-Madeleine | | | | | | | |
| . Monétaires | 33 000 | | 500 | | 33 500 | | 29 500 |
| . Services | 28 448 | | --- | | 28 448 | | 25 537 |
| - Compétence-Culture | 28 509 | | --- | | 28 509 | | 24 169 |
| - C.A.L.Q. | 24 500 | | --- | | 24 500 | | 24 500 |
| - Communauté maritime Îles-de-la-Madeleine | 15 000 | | --- | | 15 000 | | --- |
| - Député des Îles-de-la-Madeleine | --- | | 2 500 | | 2 500 | | 2 500 |
| - Société de télédiffusion du Québec | --- | | 2 000 | | 2 000 | | 2 000 |
| - Emploi Québec | --- | | --- | | --- | | 10 950 |
| - Emplois d'été Canada | --- | | --- | | --- | | 4 936 |
| - S.O.D.E.Q. | --- | | --- | | --- | | 1 800 |
| Partenaires-Portrait culturel des Îles-de-la-Madeleine | 45 186 | | --- | | 45 186 | | --- |
| Intérêts | 2 886 | | 5 519 | | 8 405 | | 6 051 |
| Inscriptions aux formations | 6 098 | | --- | | 6 098 | | 6 941 |
| Cartes de membres | 4 597 | | --- | | 4 597 | | 4 254 |
| Subventions et contributions- projets culturels et éducatifs | 1 382 | | --- | | 1 382 | | 2 138 |
| Ventes | --- | | 643 | | 643 | | 1 067 |
| Autres produits | --- | | --- | | --- | | 647 |
| | <u>333 880</u> | \$ | <u>11 162</u> | \$ | <u>345 042</u> | \$ | <u>306 649</u> |

ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024
 "non audité"

| | Fonds Adminis- tration <u>générale</u> | Fonds Dévelop- pement <u>culturel</u> | 2024 <u>Total</u> | 2023 <u>Total</u> |
|--|---|--|----------------------|----------------------|
| CHARGES | | | | |
| Salaires et charges sociales | 192 575 \$ | 4 875 \$ | 197 450 \$ | 188 589 \$ |
| Projet-Portrait culturel des Îles-de-la-Madeleine | 41 450 | 2 500 | 43 950 | 716 |
| Frais de formation | 34 469 | --- | 34 469 | 36 633 |
| Loyer | 26 048 | --- | 26 048 | 23 550 |
| Aide au développement artistique et soutien aux projets structurants | --- | 16 668 | 16 668 | 7 382 |
| Frais de bureau, d'assurances et communications | 16 392 | --- | 16 392 | 5 896 |
| Bourses, prix et jury | --- | 9 350 | 9 350 | 10 200 |
| Honoraires professionnels | 5 525 | 1 125 | 6 650 | 5 150 |
| Honoraires techniques | 6 329 | --- | 6 329 | --- |
| Publicité, représentation et déplacements | 3 908 | 1 088 | 4 996 | 8 606 |
| Variation d'inventaire | --- | 2 170 | 2 170 | 195 |
| Services d'infonuagique | 1 582 | --- | 1 582 | 9 035 |
| Versements-projets culturels et éducatifs | 1 382 | --- | 1 382 | 2 138 |
| Taxes, permis et cotisations | 870 | --- | 870 | 634 |
| Intérêts et frais bancaires | 769 | 67 | 836 | 949 |
| Achats-productions madeliniennes | --- | 30 | 30 | 215 |
| Entretien et réparations | --- | --- | --- | 244 |
| | <u>331 299</u> \$ | <u>37 873</u> \$ | <u>369 172</u> \$ | <u>300 132</u> \$ |

PLAN D'ACTION d'Arrimage

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

INFORMATION et PROMOTION

Objectif 1.1

Adopter et mettre en œuvre le plan de communication d'Arrimage

- √ Tenir compte des divers outils et moyens de communication (Site web, l'infolettre « Vent d'culture », page Facebook, groupe Facebook, Instagram, chroniques ponctuelles à CFIM, communiqués de presse, etc.).
- √ Élaborer des stratégies pour chaque outil de communication.
- √ Établir des méthodes d'évaluation des outils et tenir des statistiques.

Objectif 1.2

Veiller à la compilation et à la transmission des informations utiles à l'épanouissement du secteur culturel

- √ Suivre l'actualité culturelle locale et provinciale et relayer l'information pertinente pour le milieu culturel, en utilisant judicieusement les outils de communication.
- √ Mettre à jour, en continu, le Mémo contenant les appels de dossiers, de candidatures et divers soutiens pertinents provenant de partenaires ou d'organisations locales et provinciales.

Objectif 1.3

Assurer le rayonnement d'Arrimage, de ses outils et activités auprès de la communauté artistique et du milieu

- √ Réaliser une amélioration en continu du site web de l'organisme.
- √ Promouvoir le site web d'Arrimage, ses diverses sections et ses fonctionnalités.
- √ Utiliser ponctuellement les outils de communication pour partager la mission, la vision, les valeurs, les enjeux culturels et les actions d'Arrimage.

- √ Réaliser des activités de communication auprès de la relève artistique et des nouveaux arrivants afin de leur faire connaître l'organisme et les services.

Objectif 1.4

Assurer le rayonnement des membres d'Arrimage et du secteur culturel

- √ Accompagner les membres dans la mise à jour de leur profil individuel.
- √ Promouvoir le Répertoire des membres du site web et ses fonctionnalités.
- √ Présenter les membres en continu et de manière mensuelle dans l'infolettre.
- √ Développer des outils de promotion du milieu culturel.

Objectif 1.5

Assurer le rayonnement des activités culturelles mises de l'avant par les artistes, les entreprises et organismes membres d'Arrimage

- √ Promouvoir la fonction « suggestion d'activités » en ligne par les membres au calendrier culturel du site web.
- √ Publier et diffuser le calendrier culturel du site arrimage-im.qc.ca.
- √ Promouvoir davantage les statistiques d'achalandage du calendrier culturel afin de favoriser l'inscription de l'ensemble des activités culturelles du milieu sur une base annuelle.
- √ Diffuser le calendrier culturel des activités entre la mi-juin et la mi-septembre dans le journal hebdomadaire *Le Radar*.
- √ Permettre l'autopromotion des activités des membres chaque mercredi dans le groupe Facebook Communauté artistique et culturelle aux Îles.

Objectif 1.6

Optimiser la diffusion des publications de notre site web

- √ Diffuser les publications du site web dans l'infolettre « Vent d'culture », sur les pages Instagram et Facebook d'Arrimage et dans le groupe Facebook, lorsque pertinent.
- √ Développer des manières originales de décliner les messages sur nos diverses plateformes numériques.

Objectif 1.7

Établir des partenariats et consolider les liens avec les principaux médias locaux et régionaux

- √ Réaliser des entrevues ponctuelles à Diffusion communautaire des Îles - CFIM et à Radio Canada Gaspésie-Les Îles afin d'y présenter les activités d'Arrimage, de traiter des actualités culturelles et de transmettre l'information pertinente pour le secteur artistique et culturel.
- √ Consolider le partenariat avec le journal *Le Radar*. Publication gratuite de quatre promotions annuelles des appels de candidatures des programmes du Fonds de développement culturel des Îles. Publication gratuite du calendrier culturel dans l'hebdomadaire entre la mi-juin et la mi-septembre.
- √ Renouveler le partenariat avec Télé-Québec Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine, dont la réalisation de capsules vidéo avec des artistes des Îles, avec l'équipe de La Fabrique Culturelle.
- √ Relayer, en continu, les informations pertinentes aux journalistes et aux animateurs d'émissions culturelles des médias locaux et régionaux.

Objectif 1.8

Assurer la promotion et le rayonnement du Prix du CALQ « Artiste de l'année aux Îles-de-la-Madeleine » découlant de l'Accord de coopération avec le Conseil des arts et des lettres du Québec

- √ En automne, voir à la promotion de l'appel de candidatures et au printemps, à l'organisation et à la promotion de la remise du Prix.

Objectif 1.9

Assurer la promotion et le rayonnement du Programme de partenariat territorial aux Îles-de-la-Madeleine et des programmes réguliers de soutien aux artistes découlant de l'Accord de coopération avec le Conseil des arts et des lettres du Québec

- √ En automne, voir à la promotion de l'appel de candidatures du Programme de partenariat territorial et au printemps, au dévoilement des boursiers.
- √ Par la promotion du programme et des projets soutenus, faire aussi la promotion des partenaires associés à ce programme.
- √ En continu, voir à la promotion des programmes réguliers de soutien aux artistes.

VEILLE, REPRÉSENTATION ET RÔLE-CONSEIL

Objectif 2.1

Assurer une veille en continu auprès d'associations disciplinaires, sectorielles et régionales

- √ Maintenir l'abonnement aux infolettres d'associations disciplinaires et sectorielles afin d'assurer un niveau élevé de connaissance pour chaque discipline et secteur d'activité.
- √ Maintenir l'abonnement aux infolettres de certains Conseils de la culture afin d'avoir un lien continu avec les enjeux du secteur et les activités du réseau.
- √ Utiliser le Réseau des agents de développement numérique afin d'assurer une veille pertinente des informations numériques utiles à notre région.

Objectif 2.2

Assurer la représentation et la participation du secteur artistique et culturel des Îles sur des comités de concertation liés au développement local

- √ Participer au Forum des partenaires de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et participer aux actions découlant de la planification territoriale Horizon 2025 et Horizon 2035.
- √ Représenter le milieu culturel au sein du Comité Culture-Éducation du Centre de services scolaires des Îles. Consolider et développer les liens et les outils de collaboration entre les deux secteurs. Favoriser la mise en œuvre d'actions axées sur la présence des arts et de la culture dans les écoles.

Objectif 2.3

Assurer la représentation et la participation du secteur artistique et culturel des Îles-de-la-Madeleine à des rencontres, colloques et rassemblements régionaux et provinciaux clés

- √ Participer à l'assemblée générale annuelle de Compétence Culture, à ses différents comités de travail et, sur demande, à ses formations et aux rencontres des coordonnateurs de la formation continue.
- √ Participer sur demande aux rencontres de consultation et aux rencontres du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).
- √ Participer aux rencontres des agents de développement culturel de la grande région Bas-Saint-Laurent – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à la demande du bureau régional du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Objectif 2.4

Offrir un accompagnement et un service-conseil aux artistes et travailleurs culturels engagés dans une démarche de développement

- √ Soutenir le développement des artistes, créateurs et travailleurs culturels des Îles-de-la-Madeleine.
- √ Répertorier et promouvoir les outils utiles aux acteurs du milieu culturel.
- √ Porter une attention particulière au soutien des jeunes artistes.
- √ Se tenir à l'affût des programmes de bourses moins connus.

Objectif 2.5

Apporter un soutien technique, selon la demande, aux organisations culturelles membres d'Arrimage qui sont en difficulté ou en démarche de restructuration ou de regroupement

- √ Offrir du soutien, selon les besoins qu'ils soient liés à la professionnalisation, au développement organisationnel ou à la gouvernance.

Objectif 2.6

Représenter Arrimage, selon les ressources disponibles, aux activités du secteur artistique et culturel des Îles-de-la-Madeleine (événements, lancements, vernissages, etc.)

- √ Accroître la connaissance du milieu culturel et démontrer un appui.

REGROUPEMENT, RASSEMBLEMENT, CONCERTATION et DÉVELOPPEMENT

Objectif 3.1

Concierter le secteur artistique et culturel

- √ Sur demande, soutenir techniquement la concertation de divers organismes ou groupes d'artistes par discipline ou par projet.
- √ Planifier des rassemblements sous diverses formes (en présence ou virtuels) permettant d'aller à la rencontre des artistes et des organismes afin d'échanger sur les besoins actuels (soutien, formation, etc.), de réfléchir aux enjeux du secteur, de tisser des liens et de promouvoir nos services.

Objectif 3.2

Réseauter des acteurs du milieu culturel

- √ Animer le groupe Facebook *Communauté artistique et culturelle aux Îles* afin de favoriser l'interaction entre les membres du groupe (artistes et travailleurs culturels).
- √ Développer une programmation d'activités favorisant le réseautage (rencontres d'information, 5 à 7, tables rondes, conférences, etc.)
- √ Développer, en collaboration avec nos partenaires culturels, une formule de rendez-vous annuel visant à célébrer la place des arts et de la culture dans notre communauté.

Objectif 3.3

Assurer la cohésion dans le développement des arts et de la culture de notre communauté :

- √ Collaborer à la nouvelle Politique culturelle des Îles et réaliser divers mandats pour la mise en œuvre de son plan d'action.
- √ Soutenir les projets visant à tisser des liens entre les organismes culturels du milieu.
- √ Maintenir des liens forts avec les organismes en corrélation avec le milieu culturel (Tourisme, éducation, secteur municipal, développement social, organisations sectorielles, etc.)

Objectif 3.4

Soutenir le développement du secteur des arts et de la culture des Îles-de-la-Madeleine

- √ Promouvoir les retombées du secteur des arts et de la culture sur le territoire des Îles afin d'en démontrer l'impact.
- √ Offrir annuellement des bourses, des prix et du soutien financier provenant du [Fonds de développement culturel des Îles-de-la-Madeleine](#) et de ses partenaires.
- √ Soutenir, appuyer ou développer les projets structurants pour le secteur.
- √ Promouvoir et soutenir l'inscription de candidatures au Répertoire des ressources Culture-Éducation visant la proposition d'activités culturelles en milieu scolaire.

Objectif 3.5

Gérer le Fonds de développement culturel des Îles-de-la-Madeleine afin de poursuivre le soutien au développement du secteur.

- √ Assurer la vente de l'album *Le grand tour des Îles*.
- √ Assurer le suivi des placements à la Fondation communautaire Gaspésie - Les Îles et chez Desjardins.
- √ Assurer le lien avec les partenaires du Fonds et les fidéliser.
- √ Mettre en œuvre le cadre de gestion du Fonds.

Objectif 3.6

Favoriser le développement des artistes d'ici, à l'extérieur de l'archipel

- √ Poursuivre, lorsque possible, les partenariats avec la Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard, le Carrefour de l'Isle Saint-Jean et autres organismes des provinces atlantiques.
- √ Poursuivre le partenariat avec La Fabrique culturelle de Télé-Québec.
- √ Maintenir de saines relations avec les différents médias et influenceurs provinciaux et internationaux souhaitant entrer en contact avec des acteurs du milieu culturel des Îles.

Objectif 3.7

Stimuler l'utilisation du numérique par le milieu culturel

- √ Offrir de la formation, du perfectionnement et du ressourcement aux employés et aux membres de l'organisme sur les innovations numériques et la cybersécurité.
- √ Réaliser les mandats d'agent de développement numérique (ADN) dans l'équipe d'Arrimage selon le budget accordé à cet effet par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- √ Collaborer aux travaux du Réseau des agents de développement numérique.
- √ Développer et diffuser des contenus et des outils permettant l'appropriation et le développement numérique du secteur culturel.
- √ Offrir des activités (formations, conférences, rencontres) présentant l'utilisation du numérique dans la pratique artistique, la diffusion des contenus culturels, la gestion, etc.

FORMATION CONTINUE

Objectif 4.1

Offrir des activités de formation continue au secteur culturel

- √ Coordonner le service de formation continue d'Arrimage.
- √ S'adapter aux règles de gestion du nouveau programme Intervention-compétences.
- √ Tenir compte des nouvelles opportunités et de la transformation du modèle de formation en cours.
- √ Promouvoir la nouvelle plateforme Cultive de Compétence Culture qui offre de nouvelles opportunités de formations pour le milieu culturel des Îles.
- √ Assurer la mise en ligne de l'offre de formation d'Arrimage sur la plateforme provinciale Cultive.

Objectif 4.2

Faire évoluer la Politique de formation continue d'Arrimage

- √ Proposer une nouvelle Politique de formation continue en corrélation avec les règles du programme Intervention-compétences.

Objectifs 4.3

Avec le soutien d'Intervention-compétences et du ministère de la Culture et des Communications, coordonner les formations de groupe et de perfectionnement

- √ Élaborer et mettre en œuvre la programmation des formations de groupe et offrir des opportunités de perfectionnement : assurer la gestion de la logistique, des budgets, des ententes et des rapports liés à la tenue de ces formations.
- √ Offrir au moins une formation traitant de l'utilisation du numérique dans chacune des programmations annuelles.
- √ Donner priorité aux formations de groupe dédiées à toutes les disciplines ayant comme objectif global le développement de la pratique artistique ou le développement d'un secteur d'activité.
- √ Faire l'évaluation de ces formations et assurer les suivis avec Compétence Culture et le ministère de la Culture et des Communications.

ADMINISTRATION

Objectif 5.1

Tenir une campagne d'adhésion des membres

- √ Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour réaliser une campagne d'adhésion des membres.
- √ Promouvoir les avantages d'être membre.
- √ Mettre en place une stratégie de fidélisation des membres.

Objectif 5.2

Assurer une vie démocratique saine

- √ Rassembler les membres en assemblée générale annuelle pour présenter les actions réalisées, les orientations du plan de travail annuel et célébrer le 35^e anniversaire de l'organisme.
- √ Tenir un minimum de 8 rencontres du conseil d'administration par année.
- √ Améliorer, en continu, la gouvernance de l'organisme, par la mise en place de comités de travail, des formations ou des outils aux administrateurs.

Objectif 5.3

Assurer une bonne gestion des ressources humaines

- √ Permettre aux employés d'améliorer leurs compétences en participant à des activités de formation ou de perfectionnement.
- √ Réaliser des activités d'appréciation de la performance des employés et offrir un climat de travail créatif, stimulant et flexible.
- √ Bonifier annuellement la grille salariale des employés en tenant compte de l'indice des prix à la consommation et de la capacité de payer de l'organisme.
- √ Réaliser un processus d'appréciation de la performance de la direction.

Objectif 5.4

Consolider le financement d'Arrimage

- √ Poursuivre les démarches auprès du ministre de la Culture et des Communications du Québec et de l'équipe de son cabinet afin d'obtenir un renouvellement des ententes et une augmentation raisonnable du budget de fonctionnement d'Arrimage.

- √ Assurer le suivi et le renouvellement de l'Accord de coopération avec le Conseil des arts et des lettres du Québec.
- √ Entretien, développer et bonifier les partenariats avec les instances locales, dont la Municipalité des Îles et la Communauté maritime.

Objectif 5.5

Réorganiser le travail dans l'équipe d'Arrimage selon les ressources disponibles

- √ Tenir compte du contexte de pénurie de main-d'œuvre, de la compétitivité du marché de l'emploi sur le territoire, des salaires et avantages sociaux en constante augmentation et du financement au fonctionnement.
- √ Repenser l'offre de service de l'organisme dans le respect des ressources disponibles, tout en tenant compte des besoins des membres.

Objectif 5.6

Gérer et mettre en valeur la collection d'œuvres d'art d'Arrimage

- √ Assurer l'entretien des œuvres.
- √ Diffuser les œuvres en page d'accueil du site web et de la page Facebook.
- √ Explorer les opportunités de mise en valeur de la collection.

Objectif 5.7

Gérer les équipements de l'organisme

- √ Assurer l'entretien du parc informatique, des logiciels et la sécurité des données.
- √ Assurer la disponibilité d'équipements adéquats pour le travail du personnel.
- √ Mettre en œuvre la nouvelle Politique de gouvernance des données.
- √ Compléter le chantier et la transition de gestion des archives numériques de l'organisme, en collaboration avec Sporobole - Hub-01

Objectif 5.8

Gérer l'ensemble des activités d'Arrimage selon les règles établies

- √ Appliquer les politiques en vigueur et développer de nouvelles politiques selon les besoins de l'organisme ou l'évolution des réglementations légales (Loi 25, CNESST, CNT, etc.)

ARRIMAGE - Fonds de développement culturel
Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025

Revenus

Ventes

| | | |
|-------------------------------------|--------|---------------|
| Album double Le Grand Tour des Îles | 800 \$ | |
| | | 800 \$ |

Contributions partenaires

| | | |
|--|----------|-----------------|
| Contribution Député Bourse Recherche - Création | 2 500 \$ | |
| Contributions Télé-Québec PADA | 2 000 \$ | |
| Contribution Municipalité Prix Coup de cœur de la communauté | 500 \$ | |
| | | 5 000 \$ |

Intérêts

| | | |
|--|----------|-----------------|
| Revenus d'intérêts Fondation GIM (21 187\$) | 400 \$ | |
| Revenus d'intérêts Caisse Desjardins (176 417\$) | 2 000 \$ | |
| | | 2 400 \$ |

Total des revenus **8 200 \$**

Dépenses

Dépenses ventes publications

| | | |
|------------------------------|---------------|---------------|
| Impression et livraison GTDÎ | 0 \$ | |
| Droits d'auteur | 0 \$ | |
| Commission sur ventes | 0 \$ | |
| Variation d'inventaire | <u>200 \$</u> | |
| | | 200 \$ |

Soutien du FDCÎM

| | | |
|---|------------------|------------------|
| Bourses Recherche-création | 5 000 \$ | |
| Bourses Jeunesse | 1 000 \$ | |
| Prix Coup de cœur de la communauté | 1 000 \$ | |
| Prix Mise en valeur du patrimoine vivant | 1 000 \$ | |
| PSPS- Programme de soutien aux projets structurants | 3 000 \$ | |
| PADA- Programme d'aide au développement artistique | <u>10 000 \$</u> | |
| | | 21 000 \$ |

Événements

| | | |
|--|-----------------|-----------------|
| Conférences ou événements de réseautage | 1 000 \$ | |
| Événement de dévoilement Prix et Bourses | <u>1 200 \$</u> | |
| | | 2 200 \$ |

Développement

| | | |
|----------------------------|---------------|---------------|
| Achat productions des Îles | <u>200 \$</u> | |
| | | 200 \$ |

Frais d'administration

| | | |
|---|---------------|--|
| Frais de gestion et révision attribué annuellement à Arrimage | 6 000 \$ | |
| Frais de jury | 1 800 \$ | |
| Intérêts et frais bancaires | <u>150 \$</u> | |

Total des dépenses **31 550 \$**

Différence **-23 350 \$**

Actifs nets désaffectés au 31 décembre 2024 **4 885 \$**

Actifs à désaffecter en 2025 **-18 465 \$**

* Note : Ce budget ne comprend pas le Fonds de 21 187 \$ placé à la Fondation GIM jusqu'en 2028 et le montant de 176 417 \$ placé à la Caisse Desjardins des Ramées totalisant : 197 604\$

Fonds d'administration générale

Budget 2025

| No, | Revenus | |
|------|--|-------------------|
| 4020 | Subvention MCCQ - fonctionnement | 86 500 \$ |
| 4020 | Subvention MCCQ - ADN | 31 288 \$ |
| 4360 | Subvention MCCQ - Coord. formation | 21 200 \$ |
| 4040 | Subvention MÎM et communauté maritime- Mission | 30 000 \$ |
| 4050 | Subvention MÎM - Services | 25 000 \$ |
| 4650 | MÎM - Mandats spécifiques | 17 400 \$ |
| 4080 | Subvention CALQ - Accord | 24 500 \$ |
| 4440 | Subvention Emplois d'été Canada | 4 000 \$ |
| 4320 | Subvention Intervention-compétences - Activités de formation | 50 000 \$ |
| 4760 | Revenus d'inscription - formations | 3 000 \$ |
| 4980 | Projets parrainés par Arrimage | 3 000 \$ |
| | Gestion du Fonds de développement culturel | 6 000 \$ |
| 4800 | Cartes de membres | 4 000 \$ |
| 4810 | Dons | 0 \$ |
| 4900 | Autres projets (portrait secteur culturel) | 0 \$ |
| 4990 | Revenus d'intérêts | 400 \$ |
| | Total des revenus | 306 288 \$ |

Fonds d'administration générale

Budget 2025

Dépenses

| | |
|--|-------------------|
| 5099 Salaires et charges sociales | 229 534 \$ |
| 5099 Salaire Emploi Été Canada | 4 000 \$ |
| 5990 Autres projets (archivage - HUB 01- phase 2) | 6 125 \$ |
| 5170 Entretien, garantie et hébergement WEB | 1 300 \$ |
| 5170 Amélioration continue du site WEB | 2 000 \$ |
| 5840 Frais pour formations | 43 000 \$ |
| 5400 Fournitures de bureau | 3 800 \$ |
| 5500 Communications | 800 \$ |
| 5520 Frais de poste | 100 \$ |
| 5560 Entretien et réparations | 300 \$ |
| 5600 Cotisations | 1 000 \$ |
| 5620 Assurances resp. administrateurs, bien et civile | 650 \$ |
| 5680 Taxes et permis | 40 \$ |
| 5700 Honoraires professionnels | 6 000 \$ |
| 5750 Honoraires techniques (Alyssia) | 2 500 \$ |
| 5800 Déplacements locaux | 800 \$ |
| 5820 Déplacements extérieurs | 5 000 \$ |
| 5900 Frais de représentation | 800 \$ |
| 5912 Activités Arrimage (conférence de presse, AGA) | 2 000 \$ |
| 5920 Intérêts et frais bancaires | 1 200 \$ |
| 5950 Contribution en services de la Municipalité | 25 000 \$ |
| 5550 Publicité, Promotion | 500 \$ |
| 5970 Amortissement sur équipements | |
| 5980 Projets parraînnés par Arrimage | 3 000 \$ |
| Autres imprévus | 400 \$ |
| Total des dépenses | 339 849 \$ |

Déficit à la fin de l'exercice

-33 562 \$

Surplus cumulé au début de l'exercice 2025

81 717 \$

Surplus à la fin de l'exercice

48 155 \$



Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine

1-1349 chemin De La Vernière
L'Étang-du-Nord (Québec) G4T 3G1

Téléphone : 418 986-3083

Site : arrimage-im.qc.ca

Courriel : info@arrimage-im.qc.ca